



COMITÉ PARENTAL D'APPUI À L'ÉDUCATION

ÉCOLE AMIRAULT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2013

Présences : Laudia LeBlanc (présidente), Nancy Mallet (directrice), Lucie Sonier (secrétaire), Rachel Haché, Claire Beaudouin, Luc Richard, Mathieu Poirier, Tina Desjardins, et Natasha St-Pierre

Absences : Amélie Rondeau (vice-présidente)

Ouverture de la réunion à 19 h. Laudia souhaite la bienvenue aux membres et aux nouvelles venues. Avant de débiter, elle propose que les réunions soient brèves et qu'on termine à 21 h, quitte à reporter les points non abordés à la réunion suivante.

1. Adoption de l'ordre du jour

Les points *12.a) Élèves de 5^e année* et *b) Programme de valorisation* sont ajoutés. Lucie propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il a été modifié, et Luc appuie sa proposition.

2. Manuel à l'intention des comités parentaux d'appui à l'école

Tous les membres sont au courant des manuels. Il n'y a rien à ajouter.

3. Élection du comité

Présidence : Laudia LeBlanc accepte de nouveau le poste de présidente.

Vice-présidence : Sachant qu'elle serait absente, Amélie Rondeau avait mentionné qu'elle serait de nouveau intéressée au poste de vice-présidente, au besoin.

Secrétaire : Lucie Savoie Sonier poursuivra son travail de secrétaire.

4. Signature d'entrée en fonction

Tous les membres, nouveaux ou anciens, remplissent et signent les formulaires d'entrée en fonction requis.

5. Date et heure des réunions

Les membres conviennent des dates suivantes pour les réunions :

Le 26 novembre, le 28 janvier, le 25 mars, le 13 mai.

Sauf exception, les réunions auront lieu le mardi à 19 h, dans la roulotte numéro 3.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2013

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans modification. Luc propose son adoption, et Rachelle l'appuie.

7. Rapport de la réunion du CED du 29 avril et 27 mai 2013

Les membres n'ont rien à signaler.

8. Matériel scolaire

Laudia demande à la directrice comment s'est déroulé l'achat du matériel scolaire cette année. Nancy dit que c'est beaucoup mieux que l'an dernier. Une quinzaine de parents n'ont toujours pas versé la cotisation, mais on vient tout juste de faire le rappel.

Comme il avait été proposé l'an dernier, il faudra préparer une lettre pour inviter les parents intéressés à faire un don qui servirait à acheter des cartes-repas ou à couvrir les cotisations pour le matériel scolaire. L'école remet un reçu pour fins d'impôt.

9. Hymne national – Demande de dispense

Il faut présenter une demande de dispense de l'hymne national chaque année. L'école demandera que l'hymne soit joué le lundi seulement, comme l'an dernier. Laudia signe la demande.

10. Parc de l'école

La présidente aborde de nouveau le dossier du parc, et on croit nécessaire de mettre en place un comité de parents qui s'occupera de gérer un projet visant à améliorer le terrain de jeux de l'école en obtenant une subvention tripartite (école; ministère; ville). Luc se dit intéressé à prêter main-forte pour s'informer de la démarche exacte, par exemple. Nancy mentionne que Jolène, la directrice adjointe, lui a dit qu'elle serait intéressée à s'occuper de ce projet. Elle lui demandera de lancer un appel aux parents par courriel, dans lequel il devra être question de cour d'école et non seulement de parc (pour grimper). Tina mentionne le programme Groupe Littoral et Vie (Joanne Langis) qui appuie les projets où les jeunes aménagent eux-mêmes leur cour.

11. Cafétéria

Laudia demande comment fonctionne le nouveau programme de fournisseurs pour les repas. Nancy dit que le tout se déroule bien, et qu'il y aura de nouvelles recettes ajoutées au menu. Amélie aimerait bien avoir un menu des desserts, mais on précise que les desserts changent toujours.

12. Logo de l'école

Marc Grandmaison, qui a bien voulu retravailler le logo de l'école, se joint à la réunion par téléphone pour faire une mise en contexte du nouveau logo proposé. Il commence par mentionner qu'on parle maintenant d'« identité visuelle » plutôt que de « logo ».

L'identité doit donc représenter un sentiment global de l'école, du milieu, des élèves, des enseignants, etc. Elle doit présenter ce qu'on est et non ce qu'on fait.

Après une brève introduction, le nouveau logo est dévoilé aux membres du comité. Les membres sont ravis. Il s'agit d'une identité visuelle moderne, claire, bien définie. Le type de police utilisé s'appelle « avenir ». On y voit tout de suite l'appartenance acadienne. Le mot école y apparaît en plus petit parce que c'est « Amirault » le nom qui nous identifie vraiment. On y retrouve l'étoile, qui n'est pas seulement sur le drapeau acadien, mais qui est aussi un symbole de guide. Il y a le mot AMI en gras, et le sourire qui illustre un visage. Simplement génial!

Claire propose de fabriquer du matériel promotionnel qui pourrait servir de collecte de fonds ou créer un sentiment d'identité à l'école. Tina propose de faire faire un drapeau.

On se demande qui doit accepter le logo. Nancy va vérifier quelle est la procédure.

Entre-temps, Luc propose l'adoption du nouveau logo pour l'école Amirault. Les membres votent à l'unanimité en faveur du changement de logo. On organisera une fête pour le dévoilement du logo, dans le cadre d'une soirée cinéma peut-être? Il faut établir un plan de mise en œuvre. Il faut changer l'affiche à l'entrée sur la rue Amirault, et déterminer s'il y a des fonds disponibles pour changer les affiches ou faire fabriquer du matériel promotionnel. Les membres proposent toutes sortes d'idées de matériel promotionnel, et de façons de vendre les articles. On envisage même de faire un dévoilement officiel avec les médias. Il faut faire un inventaire d'où se trouve le logo dans l'école et aux alentours (site Internet, entrée de l'école, etc.). Les élèves devraient présenter le logo eux-mêmes. Nancy demandera aux enseignants de cibler un groupe d'étudiants de l'école pour le dévoilement du logo. Natasha s'occupera de vérifier auprès du magasin de l'école Mathieu-Martin pour savoir où l'école se procure les articles vendus (bonne qualité). Luc, Claire et Nancy feront le suivi.

13. Programme Croisé

Laudia propose de combiner les activités du CPAE et du comité de parents du programme croisé (en ajoutant un point permanent à l'ordre du jour pour faire le point). Maintenant que le programme est plus solidement établi, il n'est peut-être plus nécessaire de réunir un comité de personnes outre que pour faire le point et organiser des activités visant à faire la promotion du programme (des groupes de travail ponctuels pourraient être créés, au besoin). Les membres du CPAÉ conviennent d'essayer de jumeler les

comités. Le point sera donc ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CPAÉ. Nancy mentionne pour cette réunion qu'un sénateur de la France est venu visiter l'école la première journée dans le cadre du programme croisé.

14. Projets de recherche : Université de Moncton

Mme Mireille Leblanc, de l'U de M, fait un projet de recherche en 4^e année. Madame Michelle Dupuis, enseignante, a accepté de participer au projet de recherche, et elle a dû obtenir un consentement écrit des parents pour que leur enfant puisse participer.

15. Correspondance

Il n'y a rien à signaler.

16. Autres :

a) Élèves de la 5^e année

Les élèves de la 5^e année n'ont plus accès au local de dîner qui leur était « réservé » pour le dîner, et plusieurs sont préoccupés par cette perte de privilège. Le changement découle d'une exigence en matière de ressource humaine (un surveillant dans le local). Il manque de personnel pour ce type d'activités. On suggère de prévoir quelque chose de spécial pour les élèves de la 5^e année. Claire propose que, lorsqu'il pleut, ils pourraient avoir chacun leur tour dans un local, parce que la surveillance est déjà prévue. Il ne faut pas oublier qu'ils ont l'activité Bye Bye Miro à chaque fin d'année. Certains disent que les élèves de la 5^e année peuvent mâcher de la gomme, que c'est leur privilège, mais il s'agit plutôt d'un moyen pédagogique de laisser des élèves mâcher de la gomme en classe (pour l'effet calmant que cela procure, par exemple). À ce sujet, il faudrait cependant veiller à établir un règlement interdisant la gomme dans la cour, en raison du danger d'étouffement.

b) Programme de valorisation des bons comportements

Nancy explique qu'un programme vient d'être lancé dans l'école. Des « pattes de Miro » seront remises aux élèves pour valoriser les bons comportements (corridor, cour extérieure, cafétéria). Les parents doivent ensuite signer la partie du bas et la remettre pour un tirage d'un certain nombre de prix par classe. Les élèves dont le nom sera pigé auront droit à une activité spéciale (danse, zumba) avec des enseignants au gymnase, ou quelque chose du genre (un prix en « temps »). On propose même d'établir un « Pattomètre » pour voir les progrès.

17. Levée de la séance

Natasha propose la levée de la séance à 21 h.